

ד"ס

# LEKHA DODI

NUMÉRO 653 - PARACHAT "H'AYÉ SARAH"

"LA BEAUTE ET LA VERITE DE LA TORA,  
POUR LA GLOIRE D'HAKADOCH BAROUH' HOU"

«**Hommage à Sarah Iménou**»

**Par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva**

La Torah dit (Parachat H'ayé Sarah, 23-1) : « La vie de Sarah fut de 100 ans, 20 ans et 7 ans, les années de la vie de Sarah ».

Avraham Avinou vint faire le Hespéd, l'éloge funèbre de Sarah Iménou et la pleurer. Après avoir surmonté et réussi la dixième épreuve, le sacrifice d'Itsh'ak, Avraham Avinou à son retour du mont Moriah est surpris et consterné en apprenant la mort de sa fidèle épouse Sarah. La mort d'un proche parent est toujours très éprouvante : c'est le cas ici, particulièrement concernant celle de son épouse. En plus de l'immense chagrin, l'homme se retrouve seul.

Pourquoi la Torah décompose-t-elle l'âge de Sarah Iménou en trois parties : centaine, dizaines, unités ? Et pourquoi les mots Hayé Sarah sont-ils répétés deux fois ? Rachi explique : à 100 ans, elle avait gardé la beauté de 20 ans et à 20 ans, elle était pure comme à l'âge de 7 ans, ceci pour nous dire que Sarah Iménou était une Tsadékèt parfaite toute sa vie.

LISPOD LESARAH : Espéd signifie l'éloge pour le mort ; en hébreu, les mêmes lettres forment le mot EFSED [PERTE]. Pour Avraham Avinou, c'est une immense perte. L'épouse vaillante, celle qui a partagé toute sa vie, qui l'a soutenu courageusement dans les dix épreuves, a rendu son âme pure au Créateur le jour du sacrifice d'Itsh'ak Avinou. C'était pour eux le moment le plus fort de leur vie. Le

dévouement et l'admiration de Sarah Iménou pour son mari et pour son fils qui avaient accompli la volonté d'Hachem se situaient à leur paroxysme.

VELIVKOTA : Avraham Avinou pleure Sarah la Tsadékèt et il met en lumière, en pleurant, les 127 ans au service d'Hachem et lui attribue le mérite de la dixième épreuve. Nos Maîtres expliquent que Avraham Avinou est venu du Mont Moriah pour faire l'éloge de Sarah Iménou, valorisant l'éducation, l'enseignement, la Emouna que Sarah avait transmis à leur fils Itsh'ak Avinou.

Après l'éloge et les pleurs, Avraham Avinou se relève. Il faut maintenant enterrer le mort. La Torah consacre un grand paragraphe à l'acquisition de la grotte de M'ah'péla qui se trouve à Kiriath Arba. Efron ben Tsoh'ar, le propriétaire de la grotte, propose de céder à Avraham Avinou gratuitement sa propriété. Avraham Avinou refuse ce « cadeau », qui n'en est pas un. Pour devenir véritablement propriétaire, sans aucun doute possible, il veut absolument acquérir l'emplacement de la manière la plus nette, c'est-à-dire en réglant le prix réel, et paie pour cela la forte somme de 400 chékels d'argent, montant considérable pour l'époque, afin d'acquérir régulièrement une place perpétuelle et incontestable jusqu'à la fin des temps.

La grotte de Mah'péla à Kiriath Arba est la meilleure place que Avraham Avinou attribue à sa fidèle épouse, la Tsadékèt Sarah Iménou, aux côtés de Adam et H'avah. Cet acte engagé se situe dans le prolongement de son hommage à sa femme : « Beaucoup de femmes se montrent vertueuses, mais TOI, tu les surpasses toutes ».

## Horaires Chabat Kodech – Nice

Vendredi 25 novembre /24 h'echvan :

Allumage et entrée de Chabat : 16h39,

Chékiâ (coucher du soleil) : 16h57

Samedi 26 novembre/25 h'echvan :

Fin du Chémâ : 9h30,

Sortie de Chabat : 17h44, Rabénou Tam : 17h52

\*\*\*\*\*

**Roch H'odech KISLEV jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016**

[www.cejnice.com](http://www.cejnice.com)

[lekhadodinice@yahoo.com](mailto:lekhadodinice@yahoo.com)

# Parachat H'ayé Sara

## La piété des anciens

La paracha ouvre en ces termes 23-1 « et Sara vécut cent ans, et vingt ans et sept ans », Rachi commente la redondance du mot "ans", à cent ans elle était comme à vingt ans défaite de toutes fautes ! La Tora voit une qualité de ne pas commettre de fautes alors âgée de cent ans. La question s'impose, de voir une qualité de ne pas être qualifié de fauteur à vingt ans est effectivement quelque chose de remarquable puisque c'est un âge sujet aux tentations, mais qu'y-a-t-il d'extraordinaire de ne pas fauter à cent ans lorsque les pulsions et les tentations sont ternies ?

Le *Gaon Rav Chmouël Wozner zal* explique : dans la jeunesse la faute est liée aux éléments matériels de la vie et du corps, mais à cent ans c'est un autre yetser hara qui est présent celui de la recherche du kavod - des honneurs ! (Chevet Halévi Béréchit). Si certains aspects du yetser hara et de la faute disparaissent avec l'âge - tel la recherche des plaisirs matériels, d'autres accroissent avec l'âge - la recherche des honneurs.

## Que justice soit faite

Le *Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita* a une façon assez particulière de lire la Tora, en voici un exercice qui touche un comportement des plus actuels !

Un homme est venu me voir pour se plaindre d'un agent des impôts qui lui réclame une somme d'argent importante, qui, selon notre homme cette somme est quelque peu abusée. Notre homme nous dit qu'il pria D'IEU qu'IL le venge et fasse payer à cet agent son injustice.

Je lui répondis, dit le Rav ; après la mort de Sara la Tora dit 23-2 « Avraham pleura Sara ». La lettre kaf constituant le mot "vélivkota" employé par la Tora est plus petite que les autres lettres, pourquoi ? *Baâl Hatourim* explique qu'il ne convenait pas de trop pleurer sur la mort de Sara puisqu'elle est elle-même à l'origine de sa propre mort ! Effectivement après que Sarah avait donné Hagar à Avraham celle-ci

enfanta d'un garçon ce qui enragea Sarah et demanda à D'IEU que justice soit faite (voir Béréchit 16-5) ! Cette demande de justice lui causa sa propre mort... Celui qui se plaint à D'IEU d'un comportement malencontreux d'une autre personne paiera lui-même de ses fautes avant l'autre ; car, si nos Sages nous enseignent que celui qui prie en faveur d'autrui est répondu avant l'autre il en est de même pour celui qui demande justice à D'IEU alors d'abord lui-même amendé ! (Alénoù Léchabéah')

L'homme se fait du mal en faisant du mal aux autres... L'homme appelle le drame sur lui-même lorsqu'il implore D'IEU de faire du mal à autrui... Usons de cette force de la parole, en l'occurrence de la prière, pour faire appel au bien dans le monde, plutôt que de se massacrer par la parole...

## La plus grande bénédiction

Au chapitre 24 verset 1 la Tora dit « et D'IEU bénit Avraham de tout-bakol », Rachi précise bakol veut dire qu'Avraham a eu un fils. Explication surprenante puisque jusqu'ici nous savons qu'avraham a enfanté Yitsh'ak ?

*Rav Chalom Méir Wallah' chalita* explique : de toute évidence Avraham reçut la bénédiction dans tous les biens matériels (Béréchit 13-2), il est même qualifié de roi (Rachi Béréchit 14-17) ; mais la Tora vient ici nous rappeler que si l'homme possède tout mais son fils ne suis pas la voie des valeurs de la Tora alors tout ce qu'il a devient fade et secondaire. La plus grande des bénédictions c'est d'avoir un fils qui avance dans les chemins de la Tora, ainsi il donne sérénité à ses ascendants. (Maayan Hamoed)

## Changement de nom, le danger de l'exclusion

A la fin de la paracha la Tora raconte qu'Avraham épousa une femme nommée Kétoura. Rachi explique qu'il s'agit de Hagar (Avraham a donc l'épousa à nouveau) mais désormais elle changea de nom pour s'appeler Kétoura - littéralement le parfum, elle se comporta de façon parfumée puisque depuis le

jour où Avraham la renvoya elle se préserva de tout homme.

La chose est très étonnante, s'exclame *Rabi Yaakov Galinsky zal*, il est de coutume de changer le nom des personnes malades, non pas des personnes saines, de quoi souffrait donc Hagar pour que son nom lui soit changé ?

Il répond (*Véhigadta* page 305) : sa maladie était d'avoir été répudiée de la maison de Avraham ! Le Talmud 47A raconte comment Rabi Yéochoua ben Pérah'ya a mis à l'écart son élève qui lui valut de quitter la Tora et incita malheureusement une grande partie du peuple à rejoindre les sectes idolâtres... Les Sages disent que Yaakov n'a jamais voulu faire de remontrance à son fils Réouven de peur qu'il ne quitte la maison de son père pour se lier à Esav -

toute remontrance contient le danger d'exclusion, la réaction face à une remontrance est parfois irrémédiable... Elisha ben Abouya a été exclu de la téchouva, il s'est senti rejeté et a quitté la Tora (*H'aguiga* 15A)... Orpa a été repoussé par Naomi, elle donna naissance à Goliath, mais Ruth qui ne pas s'est éloigné a donné naissance au roi David (*Sota* 42B)... Avraham a mis Loth à l'écart, celui-ci va renier D'IEU... Hagar qui encourt un danger d'avoir été exclue de la maison d'Avraham, et ce par l'ordre divin, encourait le danger de tout rejeter, elle est tel un malade en danger qui se rétablit à qui il faut changer le nom ! Peut-être que c'est par le mérite de Hagar qui restera fidèle aux valeurs, que Yichmaël fera téchouva !...



## **Le bonheur de l'impie, la souffrance du juste ?! (2)**

*par Rav Imanouël Mergui*

N'ayons pas peur de poser des questions, là n'est pas le problème et le danger. La question est de savoir que faire avec une question, surtout d'une telle ampleur. Quelle conclusion tirée ? Et, de surcroît d'une question dont on ne détient aucunement la réponse, qui traverse notre esprit, presque tous les jours. Le Talmud Bérah'ot 7A nous dit que même Moché a soulevé cette question et l'a soumise à D'IEU ! Quelle est la réponse que D'IEU lui donna ? Il y a une discussion à ce propos, le Maharal (*Derh' H'aïm* travaille la comparaison d'entre l'étude faite dans Bérah'ot et celle de Avot) Mais, avant tout revenons sur l'enseignement de Rabi Yanaï (*Avot* 4-19) qui affirme qu'on n'a pas de réponse à cette interrogation !

Dans son deuxième commentaire Rachi dit qu'il a entendu l'explication suivante, il écrit quelque chose d'incroyable ! : la logique veut que les impies ne connaissent pas le bonheur dans ce monde et que les justes ne connaissent pas les malheurs, cependant il ne revient pas à l'homme d'en donner son jugement, pourquoi ?

L'évaluation du bonheur et de la souffrance est entre les mains de D'IEU. IL donne à l'impie le bonheur dans ce monde ci afin que ce dernier reçoive sa part de géhenne et celle du juste ; et, IL apporte sur le juste des souffrances dans ce monde ci afin qu'il reçoive sa part de gan eden et celle de l'impie ! Car, tout homme a deux parts, l'une dans le gan eden et l'autre dans le guéhinom, l'homme méritant reçoit dans le gan eden sa part plus celle de l'impie, et le mécréant reçoit sa part de guéhinom et celle du juste !!!

Cette évaluation du gan eden et du guéhinom et leur partage de telle sorte que chacun reçoit sa part et celle de l'autre est une dimension qui dépasse l'homme, c'est un calcul divin. En même temps cela veut dire que certaines souffrances du juste dans ce monde ci sont additionnées à celle du rachâ, et certaines jouissances dans ce monde de l'impie sont additionnées à celle du tsadik ; mais, l'histoire ne s'arrête pas LÀ ! Celui qui occulte la continuité de l'histoire qui va au-delà de la vie

dans ce monde – effectivement il est emprisonné dans la vie de ce bas monde et ne peut voir et apprécier la lueur du bonheur. En simple le rachâ jouit pleinement ICI, mais LÀ–BAS il payera très cher, et le schéma est contraire pour le tsadik qui souffre ICI mais jouira pleinement LÀ–BAS !!!

Deux perspectives se présentent à l'homme souffrir–jouir ou jouir–souffrir, à lui de choisir. De toute évidence une étude approfondie s'impose pour comprendre l'enjeu du gan eden, auquel chaque juif doit adhérer...

N'oublions pas tout de même une nuance fondamentale, notée par le Maharal – il y a quelque chose qui nous échappe dans tout cela : nous ignorons pour quelle faute commise par le tsadik pour qu'il souffre, et quelle mitsva a fait le rachâ pour connaître le bonheur !

C'est-à-dire que nous méconnaissons la correspondance faute/châtiment, bonne action/récompense. Comme écrit le Rambam (Téchouva 3–2) « l'évaluation du châtement dû à la faute ainsi que l'évaluation de la récompense issue d'une bonne action ne se fait pas par le compte et le nombre des bonnes et mauvaises actions, mais par leur grandeur !... ». Effectivement les commandements sont divins et leur conséquence nous échappe. Dans notre vie nous savons dire "attention là il y a quelque chose d'important, ou non", je veux dire que parfois nous voyons une personne qui néglige un objet qui lui paraît sans grande importance, nous intervenons pour lui rappeler que l'estimation de l'objet ne lui appartient pas de la même façon qu'il n'est pas propriétaire de l'objet. La référence estimatoire d'une chose n'est autre que la personne détentrice de l'objet ! Cela nous paraît évident. On connaît

également cet exercice avec les enfants. En tant que parents on passe beaucoup de temps à faire comprendre aux enfants que l'appréciation des choses leur échappe... Ils n'ont pas la conscience des valeurs, et ils ignorent les éléments définissant ces mêmes valeurs. Nous vivons la vie que D'IEU nous a imparti (si gracieusement), à l'intérieur de cette vie il y a des règles que nous sous estimons et nous oublions que la vie ne nous appartient pas ainsi que ses enjeux. J'aime dire : de la même façon que tu veux choisir et vivre ta vie, ainsi D'IEU fait ce qu'IL veut ! On ne peut pas imposer à D'IEU des règles et à notre tour vivre nos règles. De la même façon que tu es dérangé des règles de D'IEU, Lui aussi est dérangé de tes règles. L'homme veut vivre librement mais en même temps il veut empêcher D'IEU de faire ce qu'IL veut ! La liberté des hommes et l'emprisonnement de D'IEU ! Quelle blague, dans laquelle nous vivons tous. Certains vivent ainsi dans le cadre familial : je fais ce que je veux mais j'impose à mon conjoint et à mes enfants ce que je décide ! Non, si tu vis ta liberté laisse chacun vivre sa liberté. On ne peut pas exiger des autres de nous écouter au doigt et à l'œil et d'exécuter nos volontés tout en dérobant les leurs ! C'est le propre même de l'égoïste (sous toutes ses formes – sans les nommer...). J'impose mes choix, je ne tiens compte de personne, je repousse D'IEU, et j'exige que TOUS me suivent dans mes choix qu'ils le veuillent ou non. C'est ça l'homme un consommateur aveugle, et après il fait la victime : oh !, pourquoi tout le monde est contre moi ?! Cette naïveté malsaine et mensongère conduit l'homme à se faire souffrance tout seul !

**Minh'a en semaine  
au C.E.J 12h40**

**Prochaine conférence RAV BENCHETRIT  
lundi 5 décembre 2016**

**Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de  
Rabbi Yossef ben Rabbi Moché NEZRI zal  
et de son épouse Madame Aïcha bat Semh'a Nezri zal**

**Le Lekha Dodi est dédié à la  
mémoire de  
Monsieur Nissim ben Moché  
Benghozi zal**